

INAUGURATION DU NOUVEAU BÂTIMENT DES ARCHIVES NATIONALES DE LUXEMBOURG À BELVAL

23 octobre 2026



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

PROGRAMME DE LA JOURNÉE	4
LES ARCHIVES NATIONALES	5
LE NOUVEAU BÂTIMENT	9
CAHIER TECHNIQUE	17
ANNEXES	18
CONTACTS	36

Le vendredi 23 octobre 2026 à 17 heures a eu lieu l'inauguration du nouveau bâtiment des Archives nationales de Luxembourg à Belval, en présence de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, Monsieur André Bauler, Vice-Président de la Chambre, Monsieur Luc Frieden, Premier ministre, Madame Yuriko Backes, ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Monsieur Eric Thill, ministre de la Culture, Monsieur Christian Weis, Bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, Madame Simone Asselborn-Bintz, Bourgmestre de la commune de Sanem, Madame Sylvie Siebenborn, Présidente du Fonds Belval, Madame Josée Kirps, Directrice des Archives nationales de Luxembourg et Madame Daniela Di Santo, Directeur du Fonds Belval.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

La cérémonie officielle a commencé à 17 heures :

Discours de Madame Daniela Di Santo,
Directeur du Fonds Belval

Discours de Madame Josée Kirps,
Directrice des Archives nationales de Luxembourg

Discours de Madame Yuriko Backes,
Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

Discours de Monsieur Eric Thill,
Ministre de la Culture

Geste inaugural

Visite des lieux et vin d'honneur

LES ARCHIVES NATIONALES

Les Archives nationales de Luxembourg constituent l'institution de référence pour la préservation du patrimoine documentaire du pays. Placées sous la tutelle du ministère de la Culture, elles veillent à préserver les traces écrites de l'histoire nationale et jouent un rôle essentiel dans la transmission de la mémoire collective. En tant qu'acteur majeur du paysage culturel luxembourgeois, l'institution contribue à la recherche, à la valorisation du patrimoine et à l'accès du public aux sources historiques.

Pendant près de six décennies, les Archives nationales ont été établies dans l'ancienne caserne des volontaires au Plateau du Saint-Esprit à Luxembourg-ville. Toutefois, l'accroissement constant du volume des archives et les exigences croissantes en matière de conservation ont progressivement rendu les infrastructures existantes insuffisantes. Répartis sur cinq sites au fil des années, les fonds d'archives nécessitaient désormais des espaces adaptés aux défis contemporains de la conservation et de la gestion archivistique.

Vers des archives modernes

La construction d'un nouveau bâtiment marque ainsi une étape déterminante dans le développement de l'institution. Ce nouveau lieu réunira l'administration ainsi que l'ensemble des dépôts des Archives nationales sur un seul site. La nouvelle structure permettra aux Archives nationales d'avoir plus de capacités de stockage à des conditions améliorées au niveau de la température, de la sécurité et du compartimentage. Il répondra ainsi aux exigences d'un archivage moderne. Son implantation à Esch-Belval permettra des synergies avec l'Université du Luxembourg et les différents centres de recherche qui y sont localisés

Les missions

Au-delà de leur mission de conservation, les Archives nationales jouent un rôle essentiel dans la gestion et la valorisation des archives publiques et privées d'intérêt national. Elles garantissent la préservation de ces sources documentaires, en assurent l'accessibilité aux citoyens et aux chercheurs, et contribuent à leur diffusion auprès du grand public.

À travers leurs activités scientifiques, culturelles et pédagogiques, les Archives nationales participent également à la sensibilisation de la société à l'importance du patrimoine documentaire et à sa transmission aux générations futures. Leurs missions, définies par la législation en vigueur, reflètent ainsi leur rôle central dans la sauvegarde, l'étude et la mise en valeur de la mémoire du Luxembourg.

Les missions des Archives nationales en résumé :

- de collecter, de réunir, de conserver, de classer, d'inventorier, d'étudier et de communiquer des documents d'intérêt historique, scientifique, économique, sociétal et culturel national ;
- de conseiller les producteurs ou détenteurs d'archives, publiques ou privées, sur le classement, l'inventorisation et la conservation de leurs archives ;
- d'assurer l'encadrement et d'élaborer des recommandations sur la manière d'organiser, de gérer, de conserver les archives publiques et de les verser aux Archives nationales ;
- d'accepter des archives privées par don, legs ou dépôt en vue de leur intégration ou de leur mise en dépôt aux Archives nationales et d'acquérir au profit de l'État des archives privées d'intérêt historique, scientifique, économique, sociétal ou culturel ;
- d'assurer la protection et la préservation des archives publiques et des archives privées classées conformément à la loi sur l'archivage ;
- d'organiser des expositions temporaires, des colloques, des conférences ainsi que des activités pédagogiques qui sont en rapport avec ses activités dans le but de valoriser le patrimoine archivistique national et de sensibiliser le public à l'importance de la conservation de ce patrimoine ;
- de sensibiliser les institutions, administrations et services publics aux techniques de l'archivage et à la conservation des documents d'intérêt historique, scientifique, économique, sociétal et culturel national ;
- de contribuer au développement de l'archivistique tant au niveau national qu'international.

La valorisation du patrimoine écrit

Comme les Archives nationales ont entre autres la mission de valoriser le patrimoine archivistique national et de sensibiliser le public à l'importance de la conservation de ce patrimoine, l'institution développe et organise diverses activités de médiation culturelle et scientifique. Ces activités sont destinées à faire découvrir au plus grand nombre la richesse de ses collections et le rôle essentiel des archives dans la compréhension de l'histoire du pays.

Au cours des dernières années, les Archives nationales ont ainsi proposé de manière régulière des expositions temporaires, des colloques, des conférences, ainsi que des ateliers pédagogiques et des visites guidées au sein de leurs locaux. Ces initiatives ont permis de renforcer le dialogue avec le public, de mettre en valeur les fonds conservés et de favoriser une meilleure connaissance du patrimoine documentaire national.

Le déménagement vers le nouveau bâtiment a toutefois nécessité la suspension temporaire d'une partie de ces activités. Les Archives nationales s'emploient désormais à les relancer progressivement afin de poursuivre leur mission de sensibilisation et de valorisation auprès du grand public.

L'objectif est d'organiser, à intervalles réguliers, des manifestations ouvertes à un large public, permettant à la fois de promouvoir les collections conservées par l'institution, de rendre son travail plus visible et accessible, et de renforcer la sensibilisation à l'importance de la

préservation de la mémoire collective. À travers cette programmation, les Archives nationales entendent affirmer leur rôle d'acteur culturel majeur au service du patrimoine, de la recherche et de la transmission des savoirs.

L'histoire

Durant les décennies l'histoire des Archives nationales est marquée par de nombreux changements et déménagements. À l'époque, les documents sont principalement considérés comme des instruments administratifs et économiques. Leur valeur historique et patrimoniale reste encore peu reconnue. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que les archives commencent à être pleinement reconnues pour leur valeur historique.

Dates clés de l'histoire des Archives nationales :

Avant 1796 : Tout au long du Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, les documents étaient conservés par les différentes autorités civiles, religieuses et seigneuriales, sans structure centralisée chargée d'en assurer la gestion.

1796 : Création des Archives départementales des Forêts suite à la réunion du Duché de Luxembourg à la France. Les archives des institutions abolies de l'Ancien Régime (Conseil provincial et souverain, États, abbayes, seigneuries, etc.) sont réunies à l'Hôtel de la Préfecture (actuel Palais grand-ducal) et au Palais de Justice (actuel ministère des Affaires étrangères et européennes).

1840 : Les Archives sont dénommées « Archives du gouvernement ».

1869 : Après le déménagement de l'administration gouvernementale dans l'ancien refuge de l'abbaye Saint-Maximin (actuel ministère d'État), les Archives du gouvernement sont installées au second étage de cet immeuble.

1933 : Les Archives du gouvernement sont logées dans l'Hôtel des Terres Rouges (actuel ministère de la Culture) ainsi que dans les magasins de grains de l'ancienne forteresse (bâtiment démolé dans les années 1960).

1958 : Les Archives sont dénommées « Archives de l'État » et reçoivent un statut légal.

1968 : Les Archives de l'État déménagent dans le bâtiment de l'ancienne Caserne des volontaires au Plateau du Saint-Esprit, où elles se trouvent jusqu'à leur déménagement en 2026.

1988 : Changement de la dénomination en « Archives nationales » et statut d'institut culturel

1972-2017 : Pour faire face à de nouveaux besoins de stockage au fil des années, les capacités des Archives nationales sont augmentées par l'aménagement d'un dépôt auprès du nouvel Hôtel des Postes à Luxembourg-Gare en 1972, remplacé après 2014 par un lieu de stockage temporaire dans la zone industrielle de Bourmicht, d'une partie du parking souterrain du Plateau du Saint-Esprit en 1985 et d'un dépôt dans les sous-sols de l'Athénée de Luxembourg.



2003-2014 : En 2003 un concours international est lancé pour la conception du bâtiment des Archives nationales. Le bureau d'architectes de Paul Bretz est sélectionné comme lauréat. Par la suite, le gouvernement prend la décision en 2004 de revoir le projet, voire de construire un bâtiment en plusieurs phases. Suite aux élections en 2014, le gouvernement prend la décision de reporter le projet après 2014.

2018 : Vote de la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage.

2020 : La Chambre des députés adopte au cours de la séance publique du 23 juillet 2020, le projet de loi relative à la construction et à l'équipement d'un nouveau bâtiment pour les ANLux, et à l'aménagement des alentours. La ministre de la Culture à l'époque, Sam Tanson, salue cette décision qui s'inscrit également dans la mise en œuvre du *Kulturentwécklungsplang 2018-2028*. Le même jour, un conseil de gouvernement extraordinaire se tient afin d'adopter de nouvelles mesures visant à faire face à la pandémie de COVID-19.

2022 : Début officiel du chantier du nouveau bâtiment des Archives nationales à Esch-Belval, avec le 1^{er} coup de pelle le 3 mars.

2026 : Fermeture définitive de l'ancien bâtiment au Plateau du St. Esprit à Luxembourg-ville, le 8 mai 2026. Ouverture de la nouvelle salle de lecture à Esch-Belval le 24 juin 2026.

LE NOUVEAU BÂTIMENT

La loi relative à la construction et à l'équipement d'un nouveau bâtiment pour les Archives nationales et à l'aménagement des alentours a été votée le 28 août 2020. La réalisation a été confiée au Fonds Belval, en tant qu'établissement public chargé de la réalisation des équipements de l'Etat sur le site de Belval-Ouest et s'intègre dans le vaste programme de construction de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation qui comporte deux pôles de développement principaux : le pôle universitaire, au Nord de la Terrasse des Hauts Fourneaux, et le pôle socioculturel, au Sud. Le pôle socioculturel, qui s'articule autour de l'ensemble industriel conservé des Hauts Fourneaux comprend notamment la Bibliothèque universitaire et la Rockhal, et accueille à présent le nouveau bâtiment des Archives nationales.

Les Archives nationales peuvent ainsi bénéficier des infrastructures mises en place pour la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation, dont notamment les salles de la Maison du Savoir, du Centre de conférence et de la Bibliothèque universitaire, mais également des commerces, parkings, restaurants et autres facilités faisant partie du projet d'ensemble de Belval.

Le site de Belval est desservi par le réseau routier, notamment avec l'autoroute A4 et la RN 31, par les infrastructures du réseau de transports publics, dont les lignes de transports en communs TICE et RGTR ainsi que des lignes de chemin de fer. De plus, un réseau de pistes cyclables dessert le site de Belval et la Terrasse des Hauts Fourneaux. La nouvelle passerelle cyclable inaugurée en 2022, permettant une liaison directe entre Belval et le centre de Esch-sur-Alzette, abouti directement à l'Est du bâtiment des Archives nationales.

CONCEPT ARCHITECTURAL

Le projet s'organise autour d'une idée forte : faire de la fonction d'archivage le cœur de l'architecture et sa raison d'être. Cette intention se traduit par une composition de plusieurs volumes aux caractères distincts, réunis autour d'un socle commun.

À l'arrière du bâtiment, une longue masse noire, lisse et presque entièrement fermée abrite les dépôts d'archives. Ce volume longitudinal, dit le « volume des dépôts », accueille les 56 cellules destinées à la conservation des fonds. Sa forme compacte et protectrice évoque la stabilité, la pérennité et la sécurité nécessaires à la préservation de la mémoire nationale.

À l'avant, une seconde barre, dite le « volume central », métallique et perforée, s'ouvre davantage sur le quartier. Elle accueille les fonctions administratives et logistiques ainsi que les espaces de consultation. Plus légère et plus ouverte, elle constitue le lieu où les archives sont étudiées, traitées et mises à la disposition de ceux qui viennent les consulter.

Entre ces deux volumes, un troisième élément vitré joue le rôle d'espace tampon. Il assure la transition entre la masse protectrice des dépôts et les espaces de travail et de consultation, tout en apportant de la lumière et des transparences au cœur du bâtiment.

L'ensemble repose sur un socle composé de deux volumes monolithiques, qui assurent à la fois l'assise du projet et la liaison entre ses différentes parties. Cette composition horizontale confère au bâtiment une présence sobre et discrète, en contraste avec la verticalité monumentale des Hauts Fourneaux qui lui font face.

Le contraste entre les matériaux renforce également cette lecture. D'un côté, le volume des dépôts, entièrement fermé et réalisé en béton, évoque la robustesse et la durabilité, telle une chambre protectrice destinée à abriter un patrimoine précieux. De l'autre, les espaces occupés quotidiennement par les équipes et les chercheurs privilégient des matériaux plus chaleureux et légers. Le volume central, qui rassemble les bureaux, les salles de lecture ainsi que les espaces de tri et de traitement, associe une structure en bois apparent à une enveloppe composée de panneaux d'aluminium.

Les espaces intérieurs sont conçus de manière modulable et s'orientent vers les Hauts Fourneaux, maintenant ainsi un lien visuel constant avec l'histoire industrielle du site.

Sous ces deux volumes principaux, le socle commun joue un rôle à la fois fonctionnel et protecteur. Il surélève les Archives nationales et les met à distance des risques de dégradation ou d'intrusion. Il abrite les espaces d'accueil et d'exposition ainsi que les principales installations techniques du bâtiment.

Composé de deux blocs monolithiques robustes aux teintes mates, le socle est traversé par de larges ouvertures qui organisent les accès au bâtiment. Du côté des Hauts Fourneaux, l'une d'elles marque l'entrée du public. À son opposé, une seconde ouverture est dédiée aux accès logistiques et techniques. Ainsi, chaque partie du bâtiment trouve sa place dans une composition lisible, où la forme, les matériaux et les fonctions participent à une même ambition : protéger la mémoire tout en la rendant accessible.

Le volume des dépôts

Le volume des dépôts s'élève sur sept étages, au-dessus du rez-de-chaussée dédié aux fonctions techniques et aux livraisons. Située au cœur du projet, cette zone constitue la partie la plus importante du bâtiment et représente près des trois quarts de sa surface construite.

Conçus pour répondre aux normes internationales de conservation et de sécurité, les dépôts offrent un environnement entièrement maîtrisé. Ils sont protégés contre les principaux risques susceptibles d'altérer les collections : le vol, l'incendie, les dégâts des eaux, la lumière ainsi que les variations de température et d'humidité. Entièrement fermés sur l'extérieur et dépourvus de lumière naturelle, les espaces de stockage sont climatisés afin de maintenir des conditions constantes et adaptées à la conservation des documents sur le long terme.

La toiture participe elle aussi à cette protection. Le volume des dépôts est couvert par une double enveloppe : une première barrière est constituée d'une toiture étanche en panneaux photovoltaïques, portée par une structure reposant sur une dalle en béton isolée et elle-même étanche. Cette superposition de protections renforce l'isolation du volume des dépôts et le protège des conditions extérieures.

La sécurité repose également sur un contrôle strict des accès. Ceux-ci sont volontairement limités afin de préserver les collections et de réduire les risques d'intrusion. À l'intérieur des cellules, les équipements sont réduits au strict nécessaire afin de limiter les sources potentielles de départ de feu. Chaque espace dispose ainsi d'un éclairage, de prises d'alimentation, d'une couverture Wi-Fi et de détecteurs d'incendie.

Lorsque les locaux ne sont pas occupés, les équipements électriques sont automatiquement mis hors tension. Seuls les détecteurs d'incendie et les bornes Wi-Fi, alimentés en courant faible, restent actifs. Cette organisation traduit une volonté claire : faire de la sécurité et de la stabilité des conditions de conservation les principes fondamentaux de ce volume, véritable coffre-fort de la mémoire nationale.

Le volume central

Le volume central rassemble les espaces qui donnent vie aux Archives au quotidien : les bureaux, les espaces dédiés au traitement et à la préparation des documents, ainsi que les lieux de consultation — salle de lecture des originaux, salle multimédia et cabinets de recherche.

Parce que les pratiques, les technologies et les besoins des usagers sont appelés à évoluer, ces espaces ont été conçus avec une grande flexibilité. Leur organisation permet d'adapter facilement les configurations et les usages au fil du temps.

Réparti sur quatre niveaux au-dessus du rez-de-chaussée public, le volume central s'organise selon une progression fonctionnelle. Le premier étage accueille les espaces de consultation, avec une salle de lecture en double hauteur largement ouverte sur les Hauts Fourneaux. Le deuxième étage est consacré au tri et au traitement des documents. Les deux niveaux supérieurs regroupent les bureaux, les salles de réunion ainsi que les différents espaces nécessaires au fonctionnement quotidien des Archives nationales.

Cette organisation superpose ainsi les fonctions tout en maintenant une relation constante avec le site, notamment grâce aux ouvertures orientées vers les Hauts Fourneaux.

Le socle

Le socle sur lequel reposent les trois volumes assure la liaison entre les différentes fonctions du bâtiment. À l'Ouest, il abrite les espaces d'accueil, une salle d'exposition temporaire ainsi que des lieux de rencontre. À l'Est, il regroupe les locaux techniques et la zone dédiée à la livraison des documents.

Au cœur du socle, dans le prolongement du volume tampon, une longue salle baignée de lumière zénithale accueille les expositions temporaires. Cet espace ouvert et lumineux crée une transition entre les différents volumes du projet.

Le socle permet également de distinguer clairement les différents flux et de gérer les accès au bâtiment. Le public entre par l'Ouest, largement ouvert sur l'espace extérieur, tandis que le personnel accède au bâtiment par le Sud et que les livraisons s'effectuent par l'Est. Ainsi, chaque accès est directement lié à sa fonction, assurant une organisation claire et fluide des circulations au sein du bâtiment.

Le parvis

L'implantation des Archives, à distance des Hauts Fourneaux, libère une place publique qui met en valeur les édifices industriels voisins et offre une perspective remarquable sur le patrimoine de Belval.

À la fois lieu de passage, de rencontre et de détente, le parvis relie les Archives nationales aux vestiges industriels. Son aménagement prolonge celui de la Terrasse des Hauts Fourneaux, avec un revêtement en briques foncées et une végétation organisée de part et d'autre de l'axe du parvis centré en deux jardins délimités et ombragés par des strates de végétaux de haute et moyenne taille, délimitant des espaces intimistes.

ORGANISATION DES ESPACES ET DES FONCTIONS

Le bâtiment s'articule autour de cinq grandes zones fonctionnelles, chacune répondant à un usage spécifique : les espaces publics, administratifs, de conservation, logistiques et techniques. Cette répartition permet de distinguer clairement les différents usages tout en assurant leur complémentarité et leur cohérence au sein du bâtiment.

Les espaces publics

Seule partie du bâtiment directement accessible au public, cette zone rassemble les espaces d'accueil, de consultation et les espaces culturels.

L'évolution des technologies et la diversification des supports de l'information ont conduit à concevoir des espaces de consultation flexibles et modulables, capables de répondre à des usages variés. Ils comprennent une salle de lecture des originaux de 48 places, une salle multimédia équipée de deux visionneuses pour microfilms et de dix ordinateurs permettant la consultation de documents numérisés ou nativement numériques, ainsi que plusieurs cabinets de recherche individuels ou collectifs.

Au cœur de cet ensemble, le bureau d'émission constitue le point central de l'organisation et assure la liaison entre les espaces de consultation et les fonds conservés.

Les espaces culturels sont dédiés aux manifestations destinées au grand public. Ils comprennent une salle d'exposition ainsi que des salles de conférence et pédagogiques, conçues pour fonctionner de manière autonome et accueillir différents types d'activités.

Les espaces administratifs

La zone administrative regroupe les bureaux du personnel scientifique et administratif ainsi que les différents espaces nécessaires au fonctionnement quotidien des Archives nationales. Réservée au personnel, elle constitue un espace de travail et de coordination, distinct des zones accessibles au public.

Les espaces logistiques

La zone logistique regroupe les espaces dédiés à la réception, à la préparation et au traitement des archives. Elle est organisée selon un parcours maîtrisé, accompagnant les documents depuis leur arrivée dans le bâtiment jusqu'à leur entrée en dépôt.

Le quai de déchargement et la salle de réception constituent le premier point d'arrivée des documents. Après leur réception, ceux-ci sont vérifiés et préparés avant d'être orientés vers les différents espaces de traitement. Une salle spécifique est consacrée au nettoyage, au dépoussiérage et au séchage des documents. Elle permet également, si nécessaire, leur mise en quarantaine lorsqu'ils présentent des signes de contamination ou un risque pour les autres fonds.

Les salles de tri et de traitement accueillent aussi bien les versements importants, qui nécessitent une première identification, que les fonds déjà classés pouvant être directement orientés vers les dépôts. C'est dans ces espaces que sont réalisés le classement, l'inventaire et les différentes opérations préparatoires à la conservation.

Enfin, pour les documents destinés à être éliminés à terme, un local spécifique réservé au pilon est aménagé à proximité de la salle de préparation et des espaces de tri et de traitement. Cette organisation permet d'assurer une circulation claire et contrôlée des documents tout au long de leur parcours au sein des Archives nationales.

Les espaces de conservation

Véritable cœur du bâtiment, la zone de conservation accueille les dépôts destinés à préserver les documents d'archives dans des conditions répondant aux normes internationales en vigueur.

Chaque dépôt est conçu pour offrir un environnement stable et maîtrisé, protégeant les fonds contre les variations de température et d'humidité relative, les polluants, qu'ils soient d'origine externe ou interne, ainsi que l'exposition à la lumière. Une attention particulière est également portée à la structure des espaces, conçue pour supporter le poids considérable des rayonnages chargés de documents.

La sécurité constitue un autre enjeu essentiel. Les dépôts sont protégés contre les intrusions, les risques d'incendie et d'inondation, tandis que les accès à la zone de conservation sont clairement définis et strictement réservés au personnel autorisé. Ainsi, l'architecture du bâtiment participe directement à la préservation et à la transmission de la mémoire nationale.

Afin de répondre à la diversité des supports présents dans les fonds et collections des Archives nationales, les dépôts sont équipés de rayonnages fixes ou mobiles, ainsi que de dispositifs spécifiques permettant le rangement en tiroirs des cartes et des plans. Des espaces adaptés aux documents hors normes et aux grands formats sont également prévus, de même que des locaux dédiés à la conservation des microfilms.

La zone de conservation a été dimensionnée pour accueillir les fonds actuels des Archives nationales, avec 56 dépôts représentant environ 108,5 kilomètres linéaires de rayonnages fixes et mobiles, ainsi que des espaces dédiés aux formats spéciaux, aux cartes et aux grands formats. Le projet intègre également une réserve permettant de recevoir les versements prévus au cours des vingt-cinq prochaines années. Au-delà de cette période, une extension du bâtiment pourra être envisagée afin d'augmenter les capacités de stockage et de répondre à l'accroissement continu des fonds des Archives nationales.

Les espaces techniques

La zone technique regroupe les installations et les équipements indispensables au fonctionnement des Archives nationales. Elle assure notamment le bon fonctionnement des systèmes nécessaires à la conservation des documents, à la sécurité du bâtiment et au confort de ses occupants.

Ces espaces, principalement réservés au personnel technique, accueillent les équipements qui permettent de garantir la stabilité des conditions de conservation, la gestion climatique, la sécurité incendie ainsi que l'alimentation et la distribution des différents réseaux. Leur implantation et leur organisation sont pensées pour assurer la continuité et la fiabilité des installations, tout en facilitant leur maintenance et leur entretien.

MATERIAUX ET CONCEPT CONSTRUCTIF

En conformité avec les principes de la construction durable, poursuivant la réduction des extractions et l'utilisation des ressources naturelles, le projet favorise l'emploi de matériaux recyclables, réutilisables et à faible empreinte environnementale.

La structure portante du volume des dépôts est réalisée en béton armé, seul système constructif pouvant répondre aux exigences de charges importantes, de sécurité incendie et d'inertie énergétique. L'inertie thermique du béton permet en plus de garantir des températures et des valeurs hygrométriques constantes des locaux de dépôts pendant toutes les saisons de l'année avec un apport minimal en énergie. Les voiles en béton armé extérieurs sont habillés d'une isolation thermique performante en laine de roche et entièrement revêtus de panneaux photovoltaïques agencés de manière à donner à l'ensemble un aspect homogène et élégant. Afin de prévenir tout risque d'infiltration d'eau dans les locaux de dépôts, la couverture de toiture en panneaux photovoltaïques constitue une première barrière d'étanchéité alors que la dalle de toiture, isolée et étanche, constitue une seconde barrière. Le parachèvement intérieur des dépôts est simple et fonctionnel. Les voiles en béton lisse sont simplement mis en peinture et les dalles en béton recouvertes d'une chape industrielle dans laquelle sont insérés les rails des rayonnages mobiles.

L'ossature du volume central abritant les surfaces administratives, logistiques et publiques est réalisée en bois, notamment au vu de sa faible empreinte environnementale. Les façades du bâtiment administratif comportent une isolation thermique en fibre de cellulose et un revêtement en panneaux d'aluminium, matériau recyclable et faisant dialoguer le bâtiment des Archives nationales avec le site de Belval tout en révélant le caractère institutionnel des Archives

nationales. Les menuiseries extérieures sont en aluminium, comprennent un triple vitrage et disposent d'ouvrants permettant la ventilation naturelle des espaces. La toiture végétalisée garantit une rétention des eaux pluviales et une réduction des déperditions thermiques. Les locaux intérieurs sont exécutés avec des cloisons en plaques de plâtre, tapissées et mises en peinture, des plafonds acoustiques en bois et des revêtements de sol adaptés à la fonction des locaux.

La façade du volume tampon est réalisée en mur-rideau avec double vitrage. Le plafond vitré de la salle d'exposition temporaire du volume tampon fait profiter cet espace d'un éclairage naturel zénithal.

Les éléments structurels du socle, sur lequel reposent les trois volumes, sont principalement en béton armé ; seuls les éléments porteurs dans l'espace ouvert de la zone d'accueil sont en acier. La façade du socle est en béton architectonique, de couleur foncée conférant ainsi un aspect monolithique à l'ouvrage. Le côté Ouest du socle prévoit une large ouverture en triple vitrage.

Le parachèvement intérieur des parties destinées aux fonctions publiques est réalisé en matériaux plus recherchés pour conférer à ces espaces un caractère accueillant, ouvert et chaleureux. Le sol est principalement revêtu d'un dallage minéral, les cloisons des salles pédagogiques sont vitrées et garantissent une atmosphère lumineuse et ouverte de la zone publique. Le bois est utilisé par endroits dans ces espaces pour mettre en valeur des éléments singuliers de la zone publique.

Le parachèvement des autres surfaces du socle correspond à celui des locaux du volume de l'administration. Les locaux de livraison, de traitement des documents entrants et techniques sont pourvus d'une chape minérale et de murs simplement mis en peinture.

CONSTRUCTION DURABLE ET CONCEPT ENERGETIQUE

Le bâtiment est un bâtiment à énergie positive dans la mesure où il consomme à l'année moins d'énergie qu'il n'en produit. Le bilan énergétique du bâtiment est même positif en prenant en compte l'énergie grise des matériaux de construction et de leur mise en œuvre. Au vu de la grande surface de la façade fermée des dépôts, le concept énergétique est basé sur une production d'énergie électrique par panneaux photovoltaïques en façade et en toiture, combinée avec de la géothermie et un puits canadien.

La réduction de la consommation énergétique en chauffage, refroidissement et électricité est obtenue en optimisant les composants passifs de l'enveloppe thermique du bâtiment tels l'isolation thermique, les menuiseries extérieures et les vitrages, et par la mise en œuvre d'installations et d'équipements techniques performants et à la pointe de la technologie.

Dans le but d'améliorer la performance de l'enveloppe thermique du bâtiment, l'espace situé entre le volume des fonctions annexes et le volume des dépôts est fermé par du vitrage, créant ainsi un volume tampon. Ce volume conduit à une réduction considérable des déperditions énergétiques.

Le volume de l'administration est régulé par un renouvellement d'air hygiénique minimum en fonction des usages et du nombre de personnes présentes dans les locaux. La mise en place du système de ventilation composite « Verbundlüftung » pour les espaces administratifs permet de réaliser une réduction de l'ordre de 15 % du débit d'air général par étage par rapport à un système de ventilation standard.

Aussi, les simulations thermodynamiques des locaux de dépôts ont permis d'optimiser le conditionnement climatique nécessaire à la conservation des documents. Les débits de renouvellement d'air ont ainsi été réduits de 60 % par rapport aux calculs normatifs, tout en garantissant la stabilité climatique des locaux. Celle-ci est en grande partie obtenue par l'inertie thermique de la construction en béton qui atténue les variations de température. Cette réduction des débits d'air a permis de réduire considérablement les dimensions des groupes de ventilation, et donc les consommations d'énergie et le coût d'investissement. La faible consommation énergétique restante est assurée par des énergies renouvelables : une pompe à chaleur sol/eau qui couvre 65 % du besoin de chaleur et de froid et un système de puits canadien permettant de tempérer l'amenée d'air neuf en préchauffant l'air en hiver, respectivement en le rafraîchissant en été.

L'enveloppe extérieure du bâtiment des dépôts est conçue comme surface active de production d'énergie ; les façades et la toiture sont recouvertes de modules photovoltaïques produisant quelque 650 000 kWh par an d'énergie électrique. La consommation énergétique électrique totale annuelle du bâtiment étant estimée à 433 000 kWh/an, le surplus d'énergie électrique sera injecté dans le réseau public.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Concernant les aménagements extérieurs, l'espace urbain devant le bâtiment des Archives nationales prend le statut d'une place publique et se décline en parvis d'entrée pour le public.

Dans une démarche de cohérence avec l'ensemble de l'espace public du site de Belval, le traitement de ce parvis est réalisé dans la continuité des aménagements extérieurs de la Terrasse des Hauts Fourneaux et s'organise en trois parties.

Une zone centrale minérale pourvue d'un recouvrement de sol en briques foncées encadré par deux zones végétalisées qui offrent des surfaces ombragées et propices à la détente et aux rencontres. La partie centrale du parvis met en valeur l'entrée publique du bâtiment et permet un accès carrossable, notamment pour les services d'intervention.

CAHIER TECHNIQUE

Loi

Loi du 28 août 2020 relative à la construction et à l'équipement d'un nouveau bâtiment pour les Archives nationales et à l'aménagement des alentours.

Maîtrise d'ouvrage

Le Fonds Belval

Programme général

Zone de conservation de 12 208 m²

Zone administrative de 1 204 m²

Zone publique de 1 480 m²

Zone logistique de 1 093 m²

Zone technique de 1 414 m²

Surfaces et volumes

Surface utile 17 399 m²

Surface brute totale 25 769 m²

Volume brut construit 102 607 m³

Budget

Enveloppe budgétaire 77 270 000 € TTC (indice 811.88 / 1^{er} avril 2019)

Dates

Vote du projet de loi 23 juillet 2020

1^{er} Coup de pelle 3 mars 2022

Fin des travaux Juin 2026

Mise en service 24 juin 2026

Groupeement de maîtrise d'œuvre

Architecte Paul Bretz Architectes Sàrl

Ingénieur du génie civil Milestone Consulting Engineers

Ingénieur du génie technique BLS Energieplan Sàrl (conception)

Guessous Energie Building GmbH (exécution)

Ainsi que

Consultant en énergétique EBP Schweitz AG

Bureau d'acoustique Acustica Lux Sàrl

Design signalétique Vitale Design

Coordinateur sécurité et santé HBH SA

Bureau de contrôle Luxcontrol SA

Organisme agréé Socotec Asbl

Architectes paysagistes Michel Desvigne Paysagiste

AREAL Landscape Architecture

Éclairages extérieurs

Architecturallighting

ANNEXES

SITUATION URBANISTIQUE

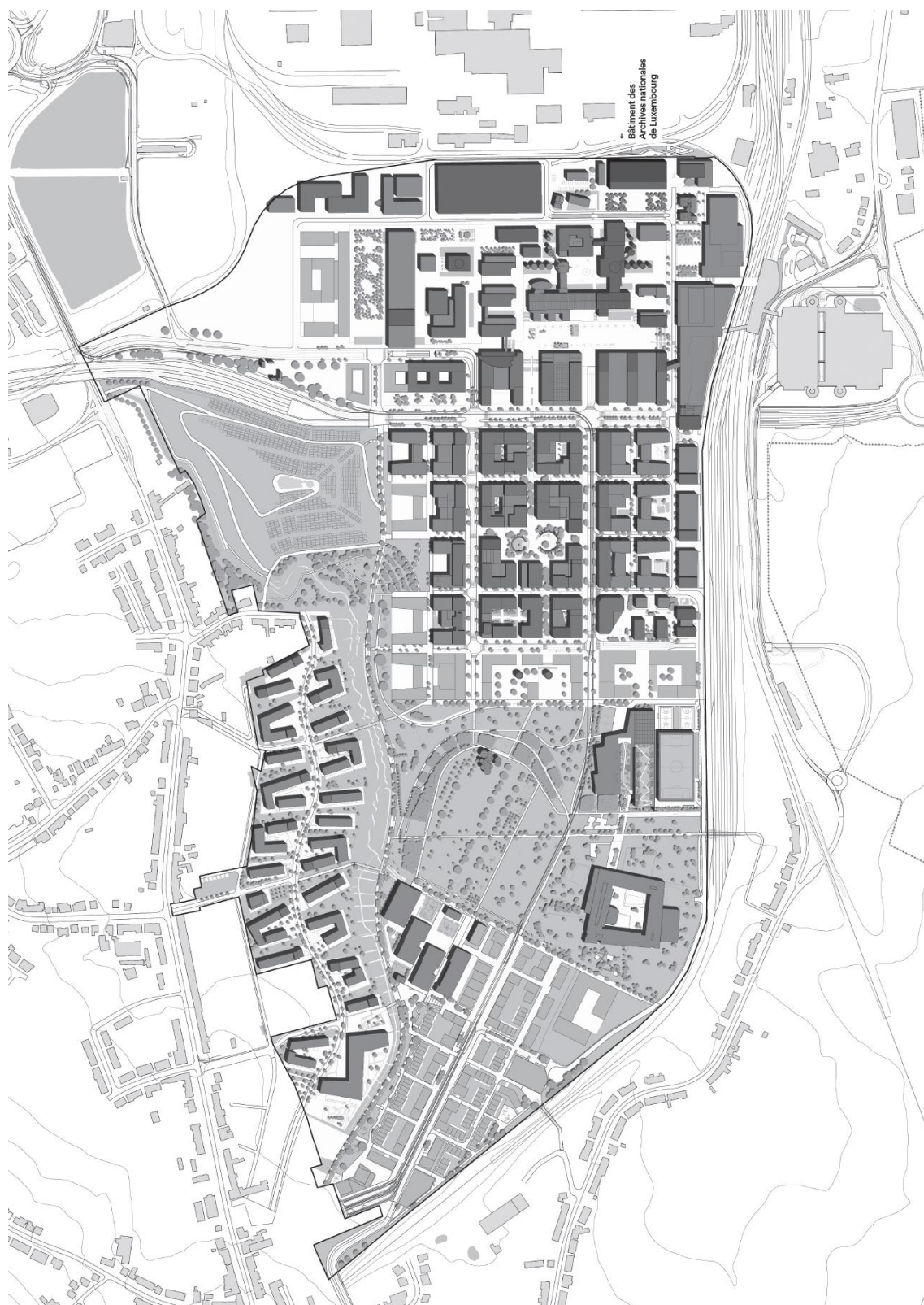
PLANS, COUPES ET FACADES

PHOTOS DU BÂTIMENT TERMINÉ

Le dossier de presse et ses annexes sont téléchargeables à l'aide du lien ou du QR Code suivants :

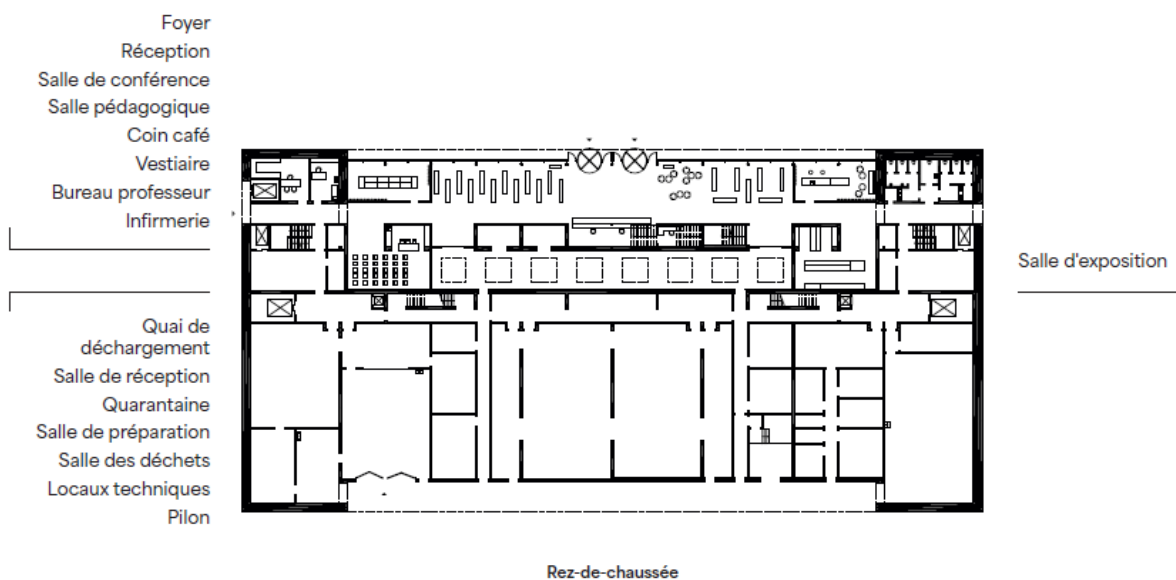
<https://plateforme.fonds-belval.lu/d/19dadd4321a24d78931e/>





→ Masterplan Belval
Implantation du bâtiment
des Archives nationales
de Luxembourg
dans la partie sud-est
de la Terrasse des Hauts
Fourneaux

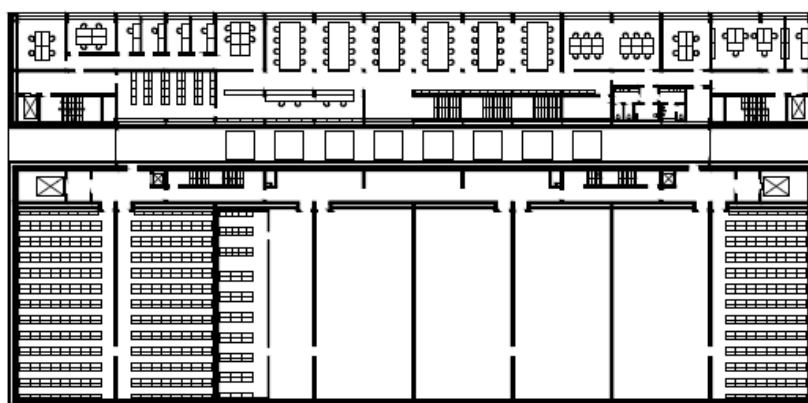






Guichet de renseignement
et d'émission
Salle de consultation
Salle multimédia
Cabinet de recherche
collectif et individuel
Service Accueil

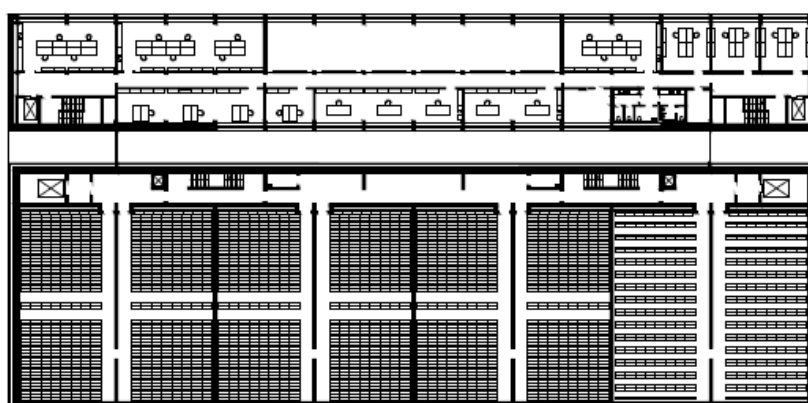
Dépôts



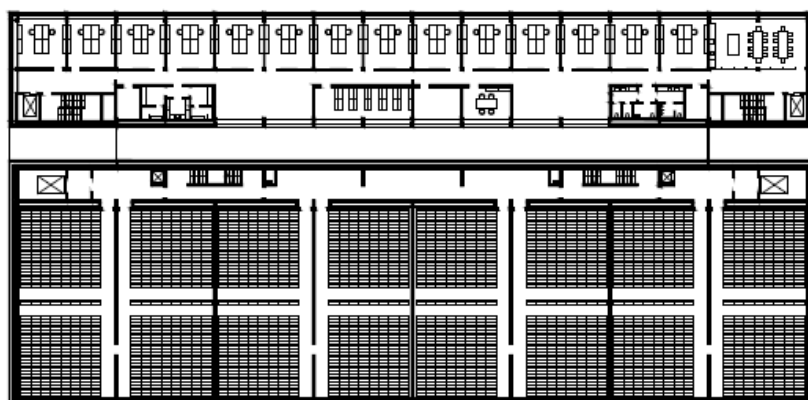
1^{er} étage

Salles de tri et
de préparation
Atelier de reproduction
Bureau des opérateurs
numérisation
Magasinier

Dépôts



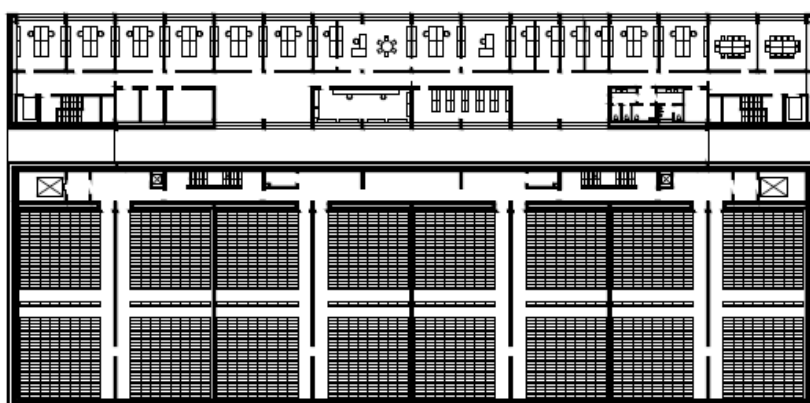
2^e étage



3^e étage

Bureaux administratifs
Historiens
Archivistes
Assistants
Restaurateurs
Espace repas employés
Douches

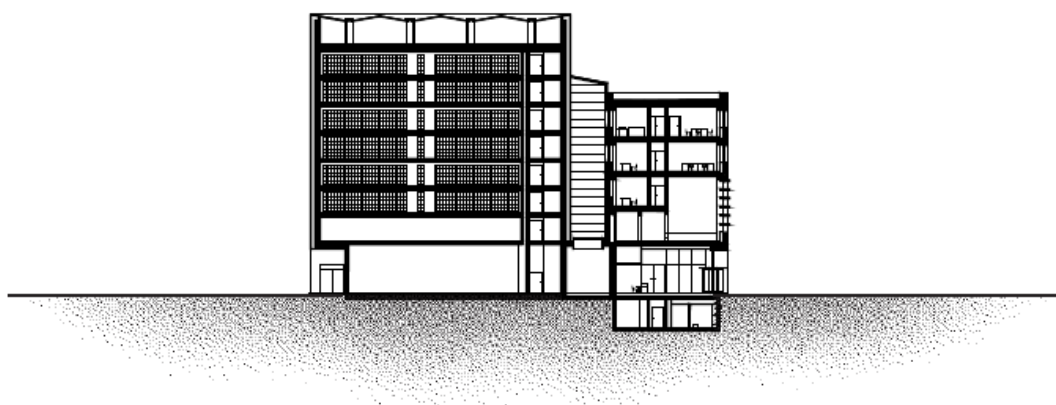
Dépôts



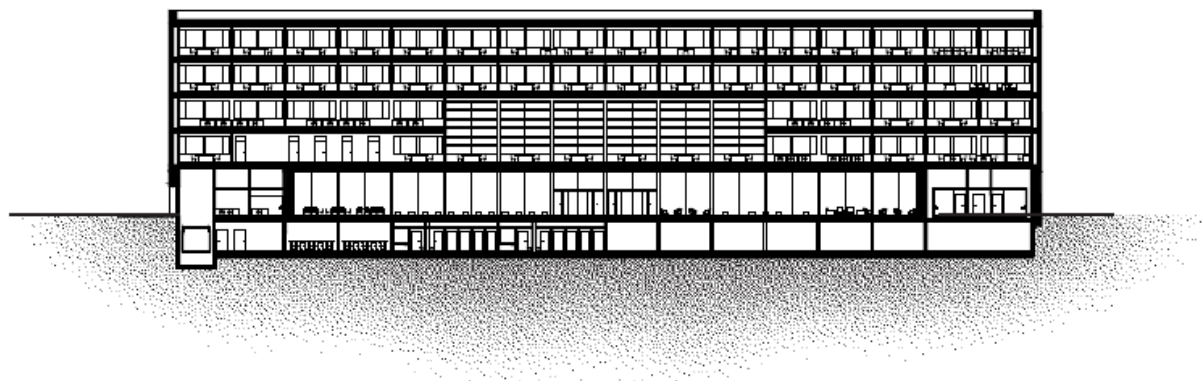
4^e étage

Bureaux administratifs
Direction
Secrétariat
Ressources humaines
Conseillers scientifiques
Bibliothécaires
Service relations publiques
et service pédagogique
Service informatique
Salles de réunion

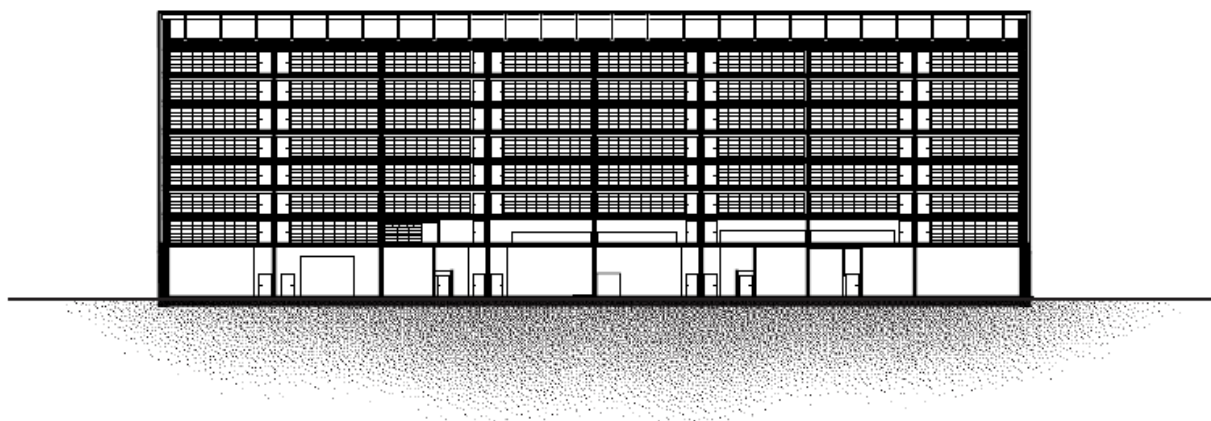
Dépôts



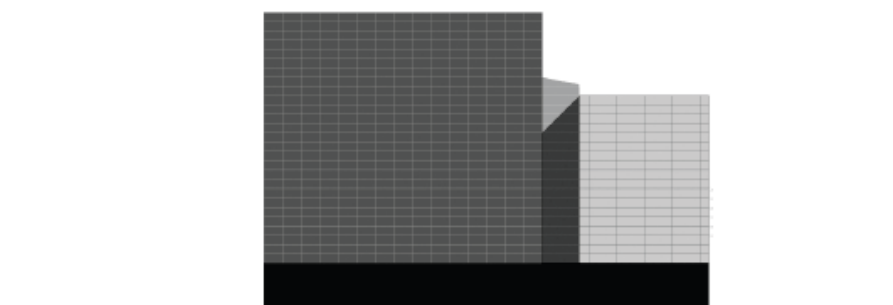
Coupe transversale



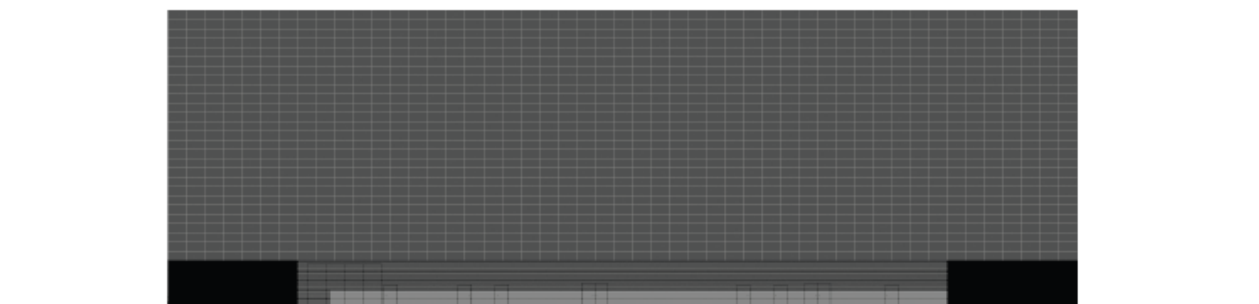
Coupe longitudinale
Volume Central



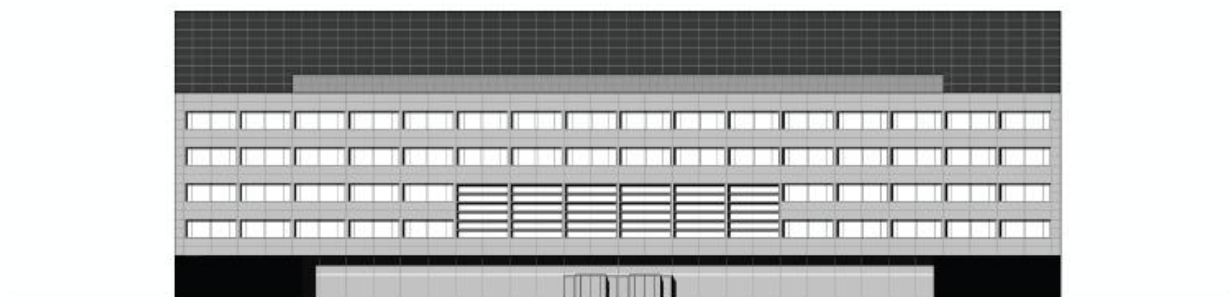
Coupe longitudinale
Volume des Dépôts



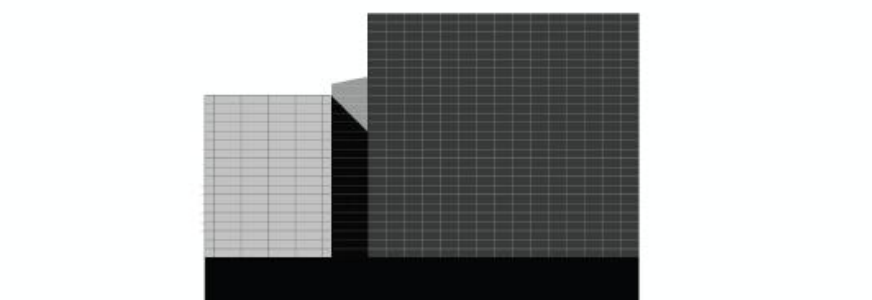
Élévation nord



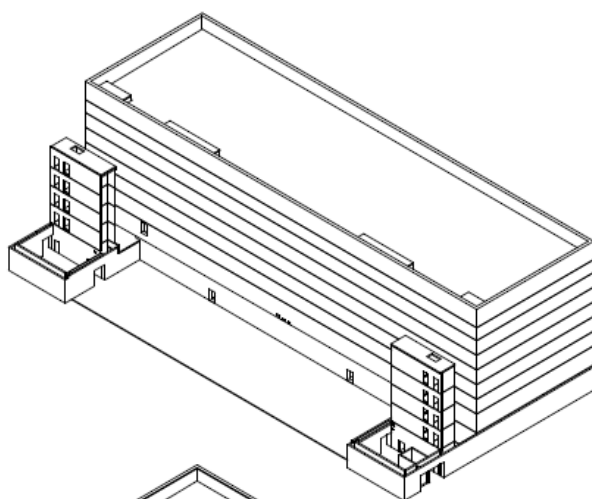
Élévation est



Élévation ouest

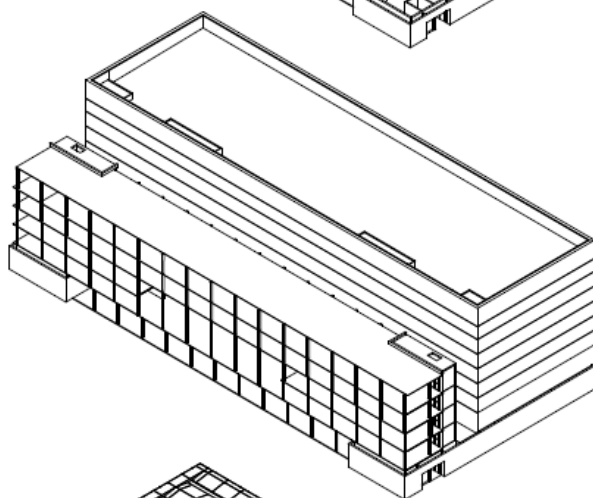


Élévation sud



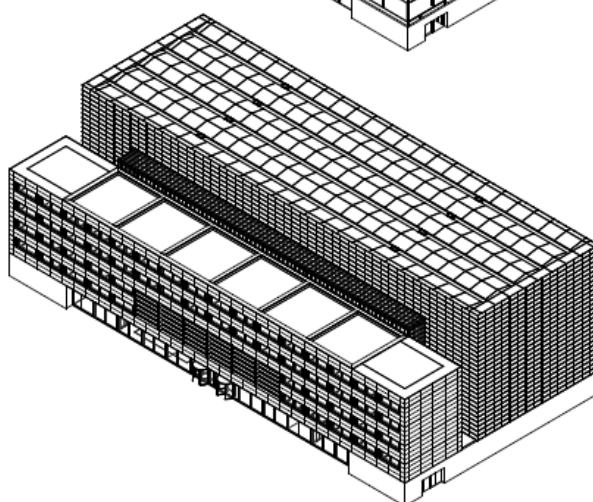
←
Phase 1
Vue axonométrique

Ouvrages en béton armé



←
Phase 2
Vue axonométrique

Ouvrages en bois



←
Phase 3
Vue axonométrique

Enveloppes extérieures en panneaux
d'aluminium, panneaux photovoltaïques
et vitrages



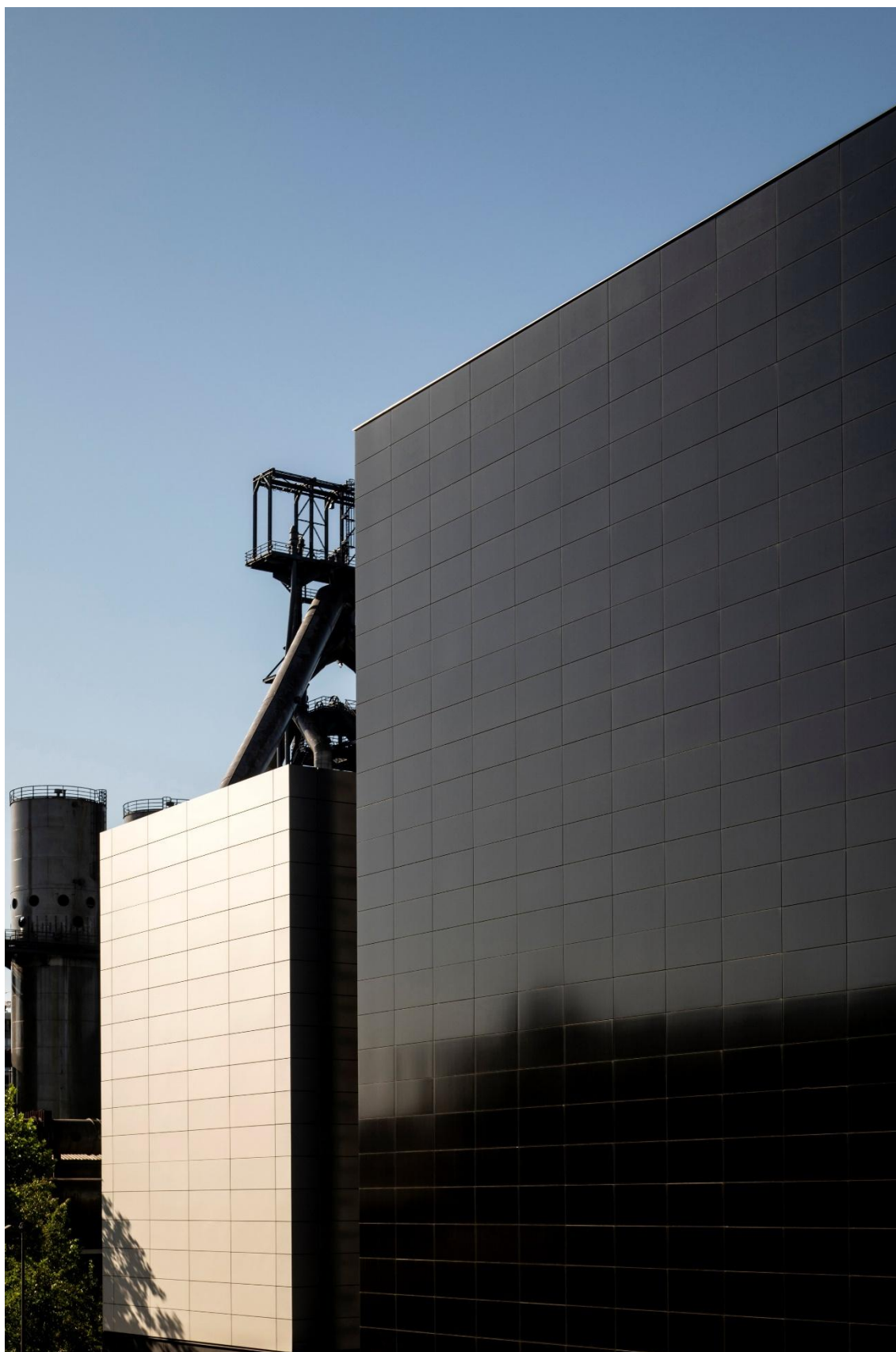
© Claude Piscitelli. Courtesy Le Fonds Belval



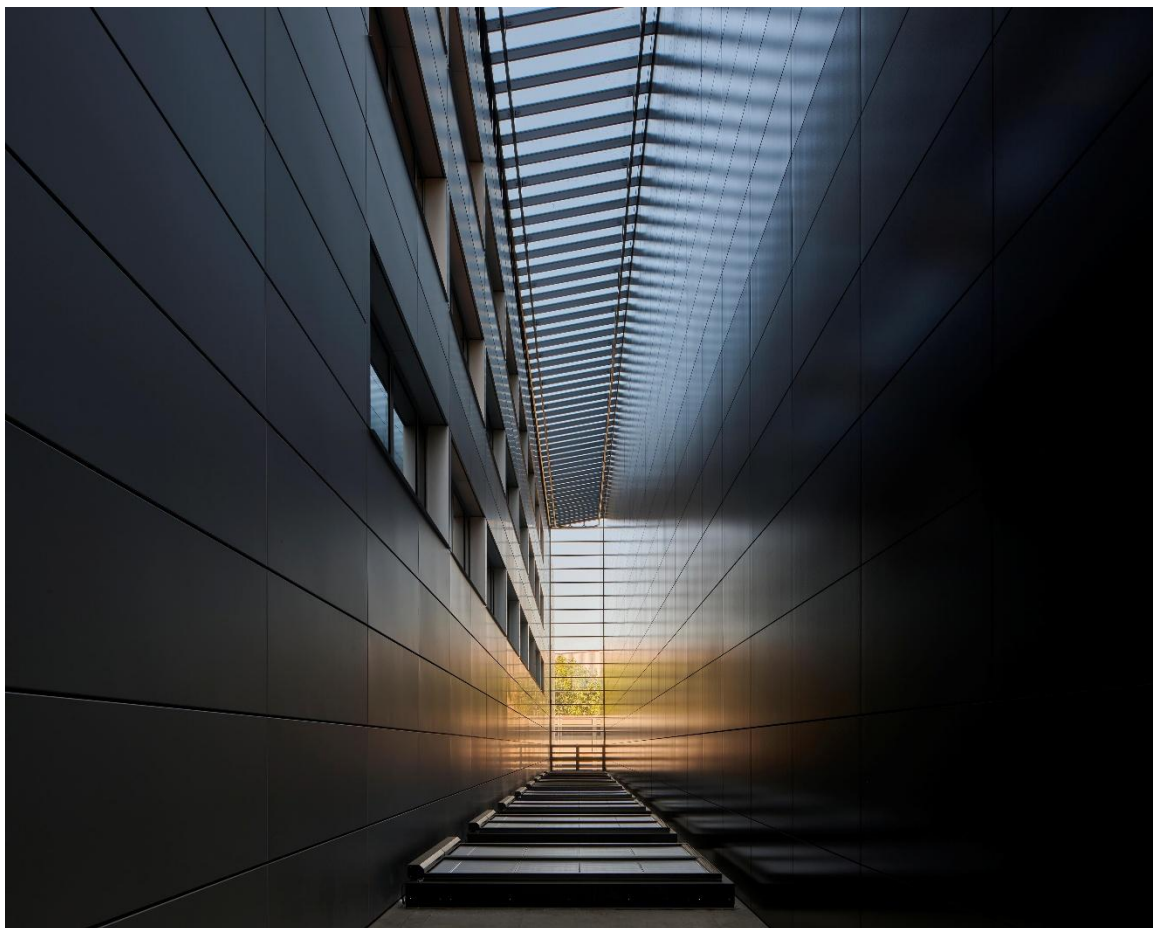
© Atypic Prod. Courtesy Le Fonds Belval



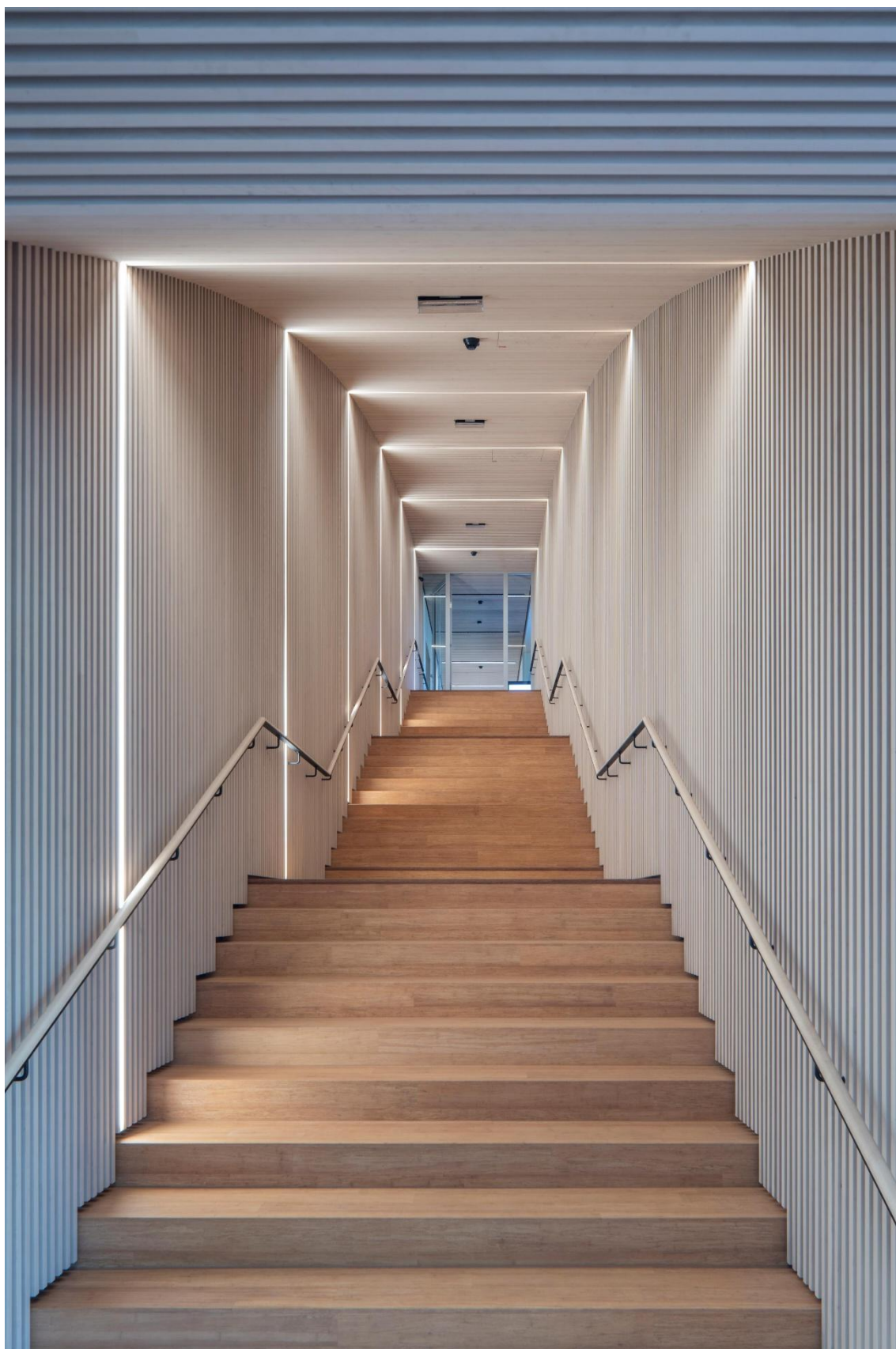
© Éric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval



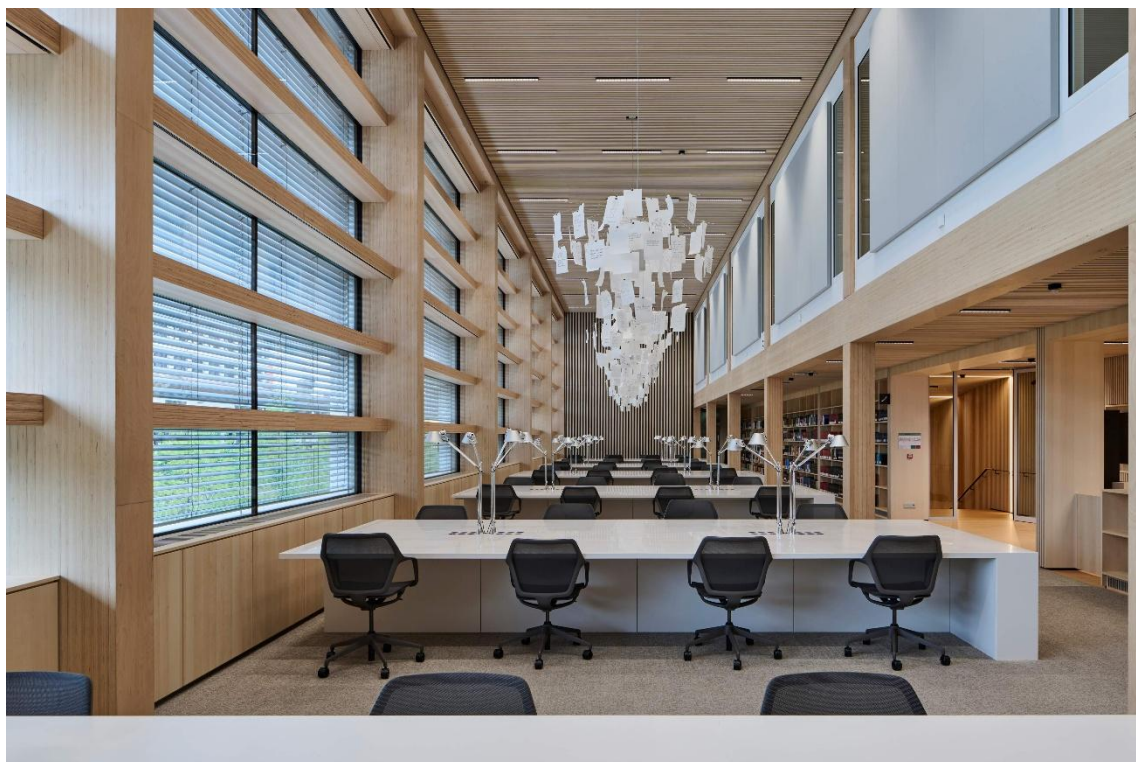
© Éric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval



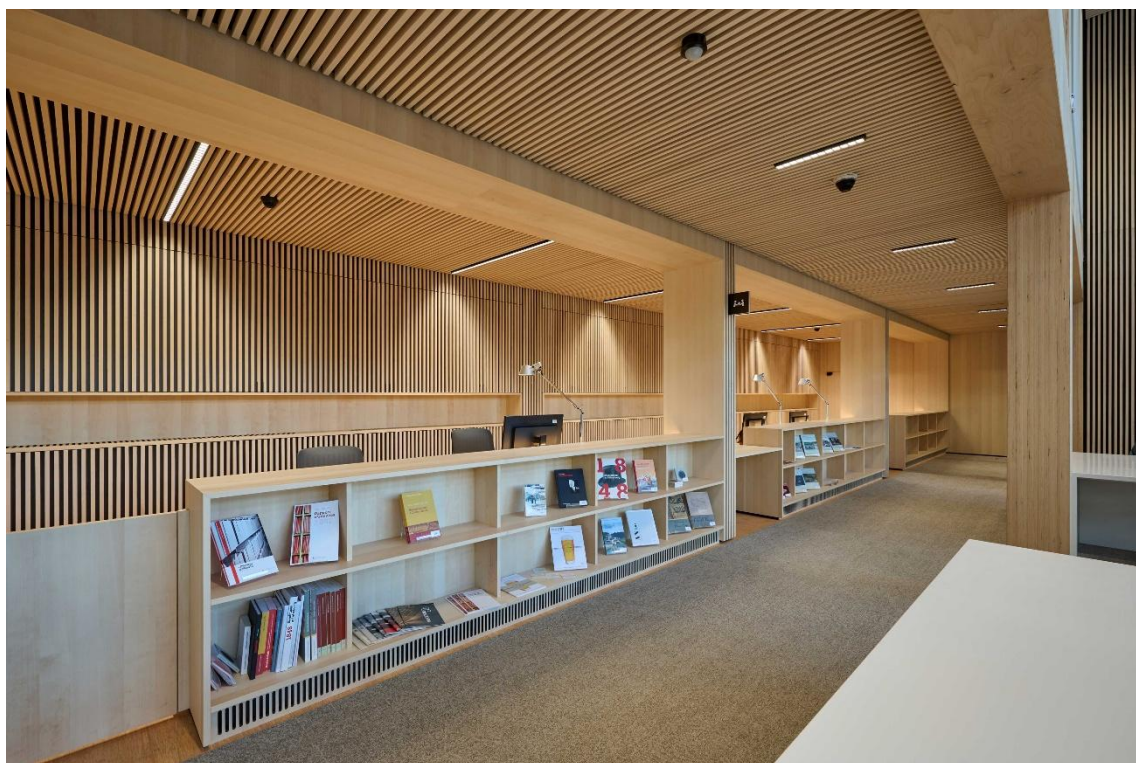
© Éric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval



© Éric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval



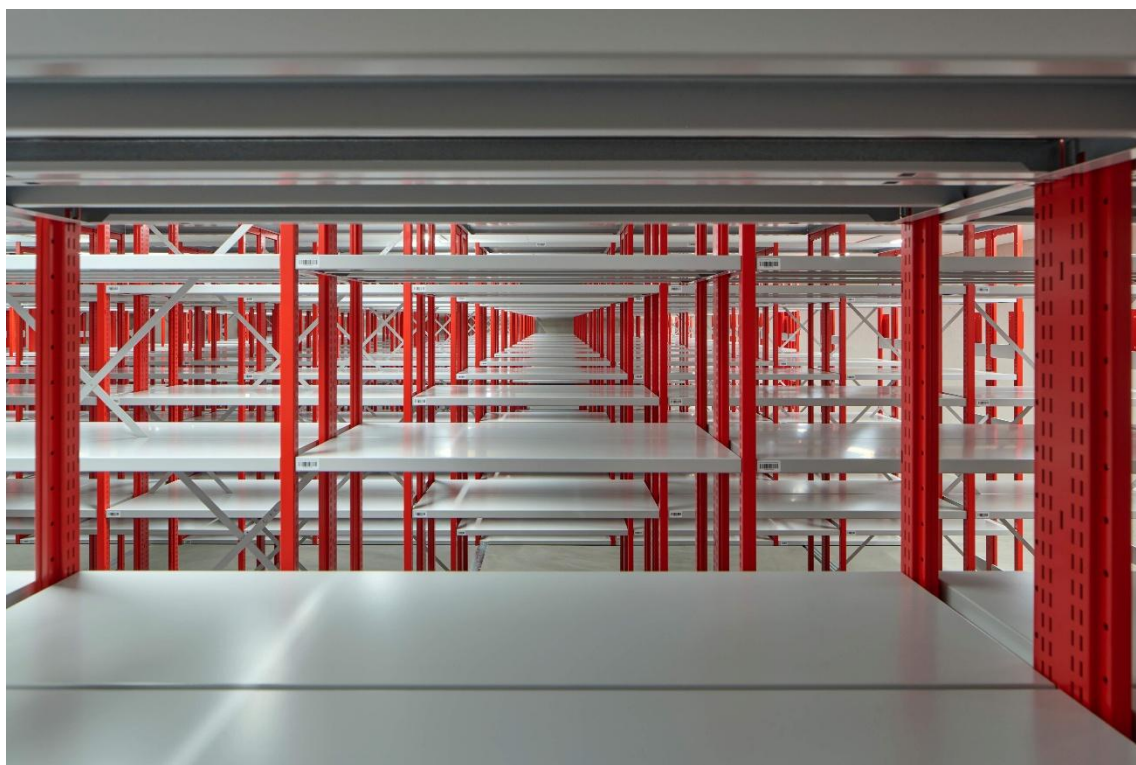
© Éric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval



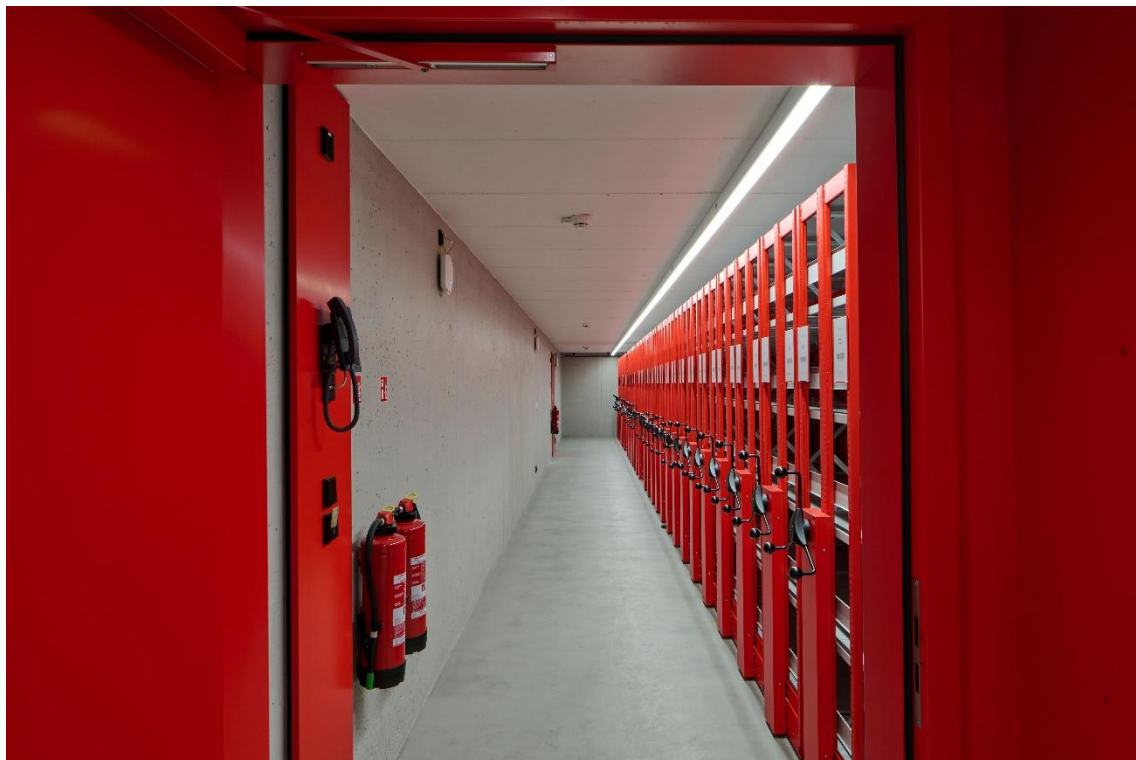
© Éric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval



© Éric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval



© Éric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval



© Eric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval



© Eric Chenal. Courtesy Le Fonds Belval

CONTACTS

Archives nationales de Luxembourg
Service relations publiques
Tél. : +352 247 69047
E-mail : communication@an.etat.lu

Le Fonds Belval
Service culture et communication
Frédéric Humbel Tél. : +352 621 369 031
Amandine Bourdy Tél. : +352 621 369 536
E-mail : communication@fonds-belval.lu

Journées portes ouvertes aux Archives nationales à Belval

Les Archives nationales organisent des journées portes ouvertes **le samedi 24 et dimanche 25 octobre à partir de 13.00 heures.**

Au programme : des visites guidées, un atelier ainsi qu'un apéritif convivial le samedi 25 octobre à partir de 16.30 heures. Tous les visiteurs sont cordialement invités.

